



Council of Canadian Academies
Conseil des académies canadiennes

Communiqué de Presse

Le comité d'experts sur les sciences de la biodiversité
demande une vision audacieuse

Pour diffusion immédiate

2010-5

Ottawa (18 novembre) – Le Canada doit se doter d'une vision audacieuse pour pleinement comprendre ses ressources en biodiversité. Voilà une des constatations clés à laquelle sont arrivés 14 éminents experts rassemblés par le Conseil des académies canadiennes dans le but d'évaluer l'état et les tendances en taxonomie (la science qui découvre, distingue, classe et documente les êtres vivants) au Canada. Leur rapport, lancé aujourd'hui, expose la réalité suivante : le fait de ne pas réussir à comprendre la biodiversité canadienne pourrait avoir d'importantes conséquences pour les écosystèmes, le potentiel d'innovation et la société.

« La taxonomie est le fondement même des sciences de la biodiversité dans la mesure où les avancées s'édifient sur la découverte et l'identification exacte des espèces, a affirmé Monsieur Lovejoy, président du comité d'experts. Le Canada peut être fier des contributions de calibre mondial qu'il a faites au fil des ans dans le domaine de la recherche taxonomique. Et même s'il existe toujours d'importantes lacunes dans le système canadien, le Canada a la possibilité devenir un chef de file à l'échelle internationale et d'aller de l'avant avec une initiative majeure en taxonomie. »

La première étape est d'assurer la mise en place de l'expertise nécessaire pour s'attaquer aux questions environnementales, dont les espèces envahissantes. Au cours des dernières années, des espèces comme les moulées zébrées et l'argile du frêne ont coûté des milliards de dollars à l'Amérique du Nord. Une solide capacité en taxonomie est essentielle pour intercepter et éradiquer ces espèces avant qu'elles n'aient l'occasion de s'implanter. De plus, la recherche taxonomique contribue au développement économique dans le secteur des ressources renouvelables et dans le domaine émergent des bioproduits (p. ex., les biocarburants, les biofibres).

Les données semblent indiquer qu'il existe à l'heure actuelle moins d'occasions de formation qu'auparavant, que les ouvertures de postes se font rares et que les niveaux de financement de la recherche stagnent. Par conséquent, les contributions internationales du Canada aux nouvelles descriptions d'espèces ont chuté, faisant chuter le pays du 6^e rang qu'il occupait pendant les années 1980 au 14^e, dans les années 2000. Le comité d'experts a également constaté que bien que le Canada dispose d'impressionnantes collections de spécimens, de même que d'une infrastructure numérique robuste, la plupart des renseignements sont enfermés dans des placards plutôt que d'être accessibles en ligne. Il s'ensuit que les initiatives de partage des données du Canada font piètre figure à l'échelle mondiale. Environ 80 pour 100 des informations en ligne portant sur la biodiversité canadienne proviennent de sources situées à l'extérieur du Canada.

Les collections canadiennes disposent de plus de 50 millions de spécimens, évaluées au bas mot à plus d'un quart de milliard de dollars. Or une capacité de conservation inadéquate, des

installations vieillissantes et l'absence d'une stratégie et de normes nationales font en sorte que le Canada risque, à terme, de voir disparaître des informations essentielles à la compréhension des changements qui surviennent dans la biodiversité. Ces informations sont essentielles à la prise de décisions éclairées en matière de politiques publiques et de gestion.

« L'évaluation du comité d'experts est le rapport le plus exhaustif et à jour qui soit sur l'expertise taxonomique et les collections de biodiversité du Canada », a affirmé Madame Elizabeth Dowdeswell, présidente du Conseil des académies canadiennes. « Je me réjouis à l'idée de discuter des constatations du rapport lorsque nous accueillerons Monsieur Lovejoy à Ottawa, le 29 novembre prochain, alors qu'il participera à un atelier sur l'avenir de la taxonomie canadienne. Cet événement lancera un important débat sur les possibilités et les défis qui ont été identifiés dans le rapport du comité d'experts, y compris une vision pour le Canada. »

Pour de plus amples renseignements, ou pour télécharger un exemplaire gratuit du rapport, soit en français, soit en anglais, veuillez vous rendre au site www.sciencepourlepublic.ca/biodiversite.

À propos du Conseil des académies canadiennes

Le Conseil des académies canadiennes (CAC) est un organisme indépendant à but non lucratif fondé en 2005. Le CAC soutient des évaluations (études) scientifiques, effectuées par des experts, qui alimentent l'élaboration de politiques publiques au Canada. Ces évaluations sont confiées à des comités multidisciplinaires composés d'experts de tout le Canada et de l'étranger. Ces comités du CAC sont triés sur le volet; ses membres y siègent à titre de bénévoles et plusieurs sont membres des académies fondatrices du CAC – la SRC : Les Académies des arts, des lettres et des sciences du Canada, l'Académie canadienne du génie et l'Académie canadienne des sciences de la santé. Les rapports du CAC sont publiés et disponibles sans frais, en français comme en anglais. Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter le site Web du CAC à l'adresse www.sciencepourlepublic.ca.

-30-

Informations :

Cate Meechan
Directrice des communications
Conseil des académies canadiennes
613 567-5000, poste 228
cathleen.meechan@scienceadvice.ca